



Mercredi 22 novembre 2023

Plan de protection de l'atmosphère dans les Bouches-du-Rhône

Le jeudi 16 novembre 2023 s'est tenu le 3^{ème} Comité de pilotage de suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des Bouches-du-Rhône, présidé par madame la secrétaire générale adjointe de la préfecture, Marie-Pervenche Plaza.

Ce rendez-vous biannuel organisé par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuit trois objectifs : suivre l'évolution de la qualité de l'air et l'avancement du plan d'actions, valoriser les actions conduites par les acteurs du territoire et partager les résultats obtenus, maintenir la dynamique collective autour de l'amélioration de la qualité de l'air. Le PPA est en effet une démarche partenariale où chacun peut agir, que ce soit l'État, les collectivités locales et leurs groupements, les acteurs économiques ou encore les associations.

Sur la base des observations de l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Atmosud, ce 3^{ème} comité de pilotage a permis de constater que la qualité de l'air s'est nettement améliorée entre 2017 et 2022 dans le département des Bouches-du-Rhône, grâce à la baisse des émissions de polluants. Cette tendance est cependant moins marquée dans certains secteurs d'activités. Il est donc nécessaire de poursuivre collectivement nos efforts pour améliorer la qualité de l'air, d'autant que les normes réglementaires vont se renforcer avec la révision en cours de la directive européenne relative à la thématique.

Ce 3^{ème} comité de pilotage a également montré l'implication des acteurs, tant dans la mise en œuvre concrète du plan que dans le suivi de leurs actions. En effet, 12 % des actions sont finalisées et 65 % sont en cours, contre respectivement 8 % et 41 % l'année dernière à la même période. Plusieurs porteurs ont pu partager leurs objectifs et résultats auprès de l'assemblée. Par ailleurs, deux nouvelles actions ont été ajoutées au plan.

En termes d'accompagnement, plus de 23 millions d'euros du Fonds Vert 2023 ont bénéficié à des projets améliorant la qualité de l'air dans les Bouches-du-Rhône : électrification des navires à quai et mesures d'accompagnement de la Zone à Faible Emission (ZFE) de la métropole Aix Marseille Provence, covoiturage, mobilité cyclable et rénovation énergétique des bâtiments publics. Les membres du comité de pilotage ont été invités à déposer des projets au titre du Fonds Vert 2024.

Les documents relatifs au PPA des Bouches-du-Rhône sont disponibles sur le site internet de la DREAL :

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-plans-de-protection-de-l-atmosphere-revises-r3376.html>

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)